

PRODUITS



Organiser un marché festif : mise en oeuvre

Est-il possible d'organiser un marché de produits fermiers occasionnel sur mon territoire ?

QUI EST CONCERNÉ ?

- Collectivités territoriales
- Groupe d'agriculteurs
- Associations locales

... disposant d'une étude de faisabilité récente et complète sur l'opportunité de créer localement une manifestation festive à partir des produits de terroir (période, analyse de la concurrence pour le public ciblé, pertinence pour les producteurs fermiers déjà présents pour produire ou pour vendre).

POUR QUELS OBJECTIFS ?

Accompagner la structure support dans la mise en oeuvre d'une manifestation festive à partir des produits du terroir

AVEC QUELS RÉSULTATS ?

Confort et Sérénité

- Gagner en sérénité en confiant l'organisation du marché à des professionnels
- Mise en oeuvre de moyens adaptés et ajustés aux objectifs

NOS ATOUTS

- Une analyse extérieure pour clarifier les attentes des demandeurs
- Un travail en toute objectivité, sans parti pris
- Une bonne connaissance des agriculteurs locaux et des modes de vente en circuits courts, avec leurs pré-requis spécifiques



NOS MÉTHODES DE TRAVAIL

Un bilan est réalisé suite à l'étude de faisabilité pour déterminer les choix faits par le porteur de projets. Puis travail sur 3 axes :

1 - Organisation

- **Choix** des dates, définition des moyens humains, matériels et financiers, élaboration d'un rétroplanning
- Rédaction d'un **règlement intérieur**
- Rédaction d'un **règlement de sécurité**
- **Démarches administratives** pour la tenue du marché
- Conception d'un **plan de communication**

2 - Financement

- Recherche de **sponsoring**
- Rédaction du **dossier sponsors**

3 - La recherche d'exposants – producteurs fermiers

- Rédaction du **dossier exposants**
- **Diffusion** auprès des producteurs fermiers
- **Relance** si nécessaire

LES INTERVENANTS :

Un chef de projet : interlocuteur unique, il est Conseiller Territorial ou Conseiller Produits Fermiers

DURÉE :

3 à 7 mois

TARIFS :

Tarif et conditions de vente sur demande.

Prestation largement subventionnée par les structures publiques.

Un devis sera établi en fonction de l'ampleur de la manifestation envisagée (nombre d'exposants à mobiliser, complexité logistique...)

LIVRABLES

Dossier Exposants
Dossier Sponsoring
Rédaction du Règlement intérieur
Réalisation du Plan de placement des exposants

NOS RÉFÉRENCES

Marché festif de produits du terroir à Saint Priest en Jarez depuis 15 ans (65 exposants, 8 à 10 000 visiteurs sur 3 jours)
Marché fermier lors de la Fête du Lait (30 à 40 exposants, 10 à 20 000 visiteurs sur 2 jours) : Le Coteau en 2008, Chazelles Sur Lyon en 2010, Noirétable en 2012, Feurs en 2014

Les + de la Chambre d'Agriculture de la Loire

- La Chambre d'Agriculture n'est **pas une structure privée** dont la vocation est de faire des bénéfices
- **Nos valeurs** : le sens du long terme, la compétence, la proximité, l'indépendance et la qualité
- **Certifiée depuis 2012** pour ses activités de conseil et de formation

CONTACT : SERVICE TERRITOIRES : 04 77 91 43 32 / 04 77 91 43 30



3 Implantations proches de vous :
Saint-Priest-en-Jarez / Perreux / Feurs

Accueil téléphonique unique : 04 77 92 12 12

E-mail : cda42@loire.chambagri.fr www.terresdeloire.fr

La Chambre d'Agriculture de la Loire est certifiée par l'organisme certificateur AFNOR certification, selon un référentiel validé et reconnu au niveau national. Elle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre d'un agrément multi-sites porté par l'APCA.

